L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, SEPT. 8, 1898. No 31

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

La Prohibition

L'opinion de Max O'Rell

John Bull!

Ce n'est pas le vin qui fait l'ivrogne, mais le vice, dit le proverbe chinois; ce n'est donc pas le vin ou la bière, mais le vice qu'il faut chercher â supprimer.

In medio veritas et virtus. Mais la devise de ton île semble malheureusement être *in extremis dementia.* Tes armes portent trop loin, et tu ne tues rien.

Toutes ces doctrines insensées font quelques fanatiques et quelques hypocrites, mais fort peu de prosélytes sérieux, et elles ne tendent qu'à faire naître les réactions les plus outrées. Tu ne devrais pas oublier encore que ce thé, dont tu abuses, que la limonade et toutes ces boissons artificielles et *teetotales*, t'ont rendu bilieux, mon pauvre ami; oui, billeux, dyspeptique, hypocondriaque, morose et grincheux; et tu devrais admettre qu'aucune loi divine ne défend de jouir des bonnes choses que la Providence a mises sur la terre à notre disposition, mais seulement que la loi de la nature nous ordonne d'en user avec discrétion.

Je sais bien que tu vas me répondre que tu n'as en ce monde qu'un seul souci, c'est de faire ton salut. Je le veux bien; mais comme cela ne t'empêche pas de prendre grand soin de ton compte en banque et de mille autres petites affaires mondaines, j'en conclus que si, comme nous, tu as bien l'intention d'aller au paradis, comme nous aussi mon ami, tu n'es pas pressé de te mettre en route.

Franchement, laisse-nous tranquilles avec ton cacao, et autres potions de salut. Bois de l'eau, si cela te fait plaisir; mais ceci est un pays libre: pour l'amour de dieu, laisse-nous boire à notre goût.

En tout cas, fais-y bien attention: ne dépasse pas ton but. L'ivrognerie n'existe plus à l'état hideux, enraciné, que dans les basses classes de tes grandes villes, c'est un grand progrès auprès du temps où les membres du Parlement Anglais se faisaient rappeler à l'ordre pour mettre les pieds sur la table du *Speaker*. Il faut même reconnaître que, grâce à l'instruction, le bas peuple devient plus sobre. Quant à demander un acte de Parlement pour interdire aux paisibles et honnêtes bourgeois d'aller acheter une bouteille de cognac chez l'épicier, c'est simplement de la folie.

Enfin, John, rappelle-toi que, naguère, un de tes évêques se refusait à signer une pareille pétition à la Chambre des Communes, en disant: "J'aimerais mieux appartenir à une nation d'ivrognes qu'à une nation d'esclaves."—MAX O'RELL. *"Des Filles de John Bull."*

Le Tsar et la Paix

Il n'y a qu'une seule opinion exprimée dans la presse de cette ville au sujet de la proposition du tsar, et cette opinion c'est que la France ne peut s'occuper du projet en question tant que sa frontière de l'Est restera telle que l'a laissée l'année 1871. En premier lieu, l'Alsace-Lorraine doit être rendue à la France.

Le "Matin" résume l'opinion générale et il fait préceder la note de M. Mouravieff d'un titre qui est un rêve magnifique. Evidemment, tous les journaux applaudissent à cette idée.

C'est un de ces projets chimériques que les Français aiment tant. On est quelque peu surpris que cette proposition radicale vienne de la Russie autocrate, car un grand nombre de personnes semblent oublier que c'est l'empire moscovite qui, le premier, a émis l'idée, d'une neutralité armée, qui a provoqué l'agitation en faveur de la réforme dans les pays maritimes et qui a donné le signal du congrès à Bruxelles, qui a fixé et adouci les lois de la guerre.

Les journaux français les plus enthousiastes se trouvent eux-mêmes en face de la difficulté de l'Alsace-Lorraine quand ils commencent à examiner la question à son côté pratique. Le "Temps" dit que le moment est bien choisi pour faire une proposition de ce genre.

Le "Journal des Débats" examine les difficultés que pourrait rencontrer la solution pratique de la ques- et il conseille au gouvernement français d'être excessivement prudent dans sa réponse à la note de l'empereur de Russie.

Turner et McInnes

Un extra de la "British Columbia Gazette" publie toute la correspondance échangée entre le lieutenant gouverneur McInnes et l'ex-premier ministre Turner. Cette publication a causé une émotion considérable dans toute la province. On y voit que les difficultés ont commencé le 13 juillet, quatre jours après les élections générales, alors que le lieutenant gouverneur a refusé d'approuver certaines nominations recommandées par le gouvernement, et tendant à changer la date de la votation dans le district de Cassiar; à mettre à la disposition de l'agent du gouvernement dans ce district une somme de $15,000 pour aider aux ouvriers à permettre d'autres dépenses pour certains agents dans d'autres parties de la province.

Le lieutenant gouverneur rapelle les entrevues désagréables qu'il a eues avec le premier ministre et d'autres membres du gouvernement et se plaint du fait que des mandats qu'il avait déclaré ne pas vouloir signer lui ont été renvoyés avec d'autres ordres d'affaires de routine de telle façon qu'il aurait pu les signer par inadvertance et de fait, il a signé ainsi un mandat mettant $2,500 à la disposition du commissaire en chef pour la construction de maisons d'écoles de comté, mandat qu'il avait antérieurement refusé de signer.

Le lieutenant gouverneur cite un cas où on lui a envoyé une liasse de mandats à signer. Ces mandats étaient disposés de telle sorte qu'en signant à la dernière page, il se serait trouvé à les approuver tous; heureusement qu'avant de les signer, il a feuilleté avec soin et c'est alors qu'il s'est aperçu que des mandats en blanc avaient été intercarlés ça et là au milieu d'autres feuilles remplies.

M. R. Prefontaine

À Longueuil, hier une fête grandiose a été donnée en l'honneur de M. Raymond Préfontaine, maire de Montréal, et ancien député du comté de Chambly, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans la vie publique. Tous s'étaient donné la main, conservateurs comme libéraux, pour mener à bonne fin la démonstration qui a revêtu un cachet peu ordinaire.

M. Préfontaine prit la parole:

"Après avoir remercié les organisateurs de la démonstration et les personnes présentes, M. Préfontaine évoqua en termes éloquents le souvenir des début de sa carrière politique et municipale. Parlant ensuite des grandes questions nationales intéressant particulièrement Montréal et la province de Québec, il démontra l'efficacité du tari Fielding, puis il entama la question des améliorations du port de Montréal."

Il ajouta:

"Quant à nous, citoyens de Montréal, voici ce que nous voulons: 1o Que la ville de Montréal se gouverne elle-même (Bruyants applaudissements).

"Montréal n'est plus un petit village qu'il s'agit de coloniser, mais c'est une ville immense qui compte 400,000 habitants avec ses faubourgs et dont les dépenses annuelles sont de $3,500,000 à 4,000,000. C'est elle qui paie des taxes, c'est elle qui alimente le trésor provincial, c'est presque toute la Province de Québec, et ses citoyens ont bien le droit de dire ce qu'ils entendent faire. L'autonomie de la ville de Montréal, c'est la première chose que nous allons demander à la Législature à sa prochaine session.

"En second lieu nous allons demander des pouvoirs assez grands pour nous permettre de traiter directement avec les municipalités de l'île de Montréal au sujet de l'annexion. Cette annexion réalisée, Montreal comprendrait une population de 500,000 âmes et des richesses qui se chiffreraient dans les centaines de millions. Elle deviendrait une ville capable de lutter avec n'importe quelle grande cité du continent américain.

"Ce discours fut à chaque instant souligné par les applaudissements."

La Prise de Khartoum.

L'armée anglaise sous les ordres du général Sir Herbert Kitchener qui opérait sur le Nil avec les troupes égyptiennes, s'est emparée d'Ordurman et de Khartoum après un violent combat contre les Derviches.

Le Khalife et son Général, Osman Digma, sont parvenus à s'échapper.

L'on porte les pertes des Derviches à plusieurs milliers tandis que les Anglais n'auraient perdu que trois cents hommes.

La cavalerie envoyée à la poursuite des fugitifs a dû abandonner la tâche par suite de l'épuisement des chevaux.

On signale comme s'étant tout particulièrement distingué le 21e des Lanciers qui par deux fois a chargé contre un ennemi quatre fois supérieur, fortement embusqué dans un bois, et qu'il a délogé en peu de temps.

La première dépêche de félicitations est celle de l'Empereur Guillaume, d'Allemagne.

LORD ET LADY ABERDEEN.

Les Anglais en Chine

Le correspondant du "Daily Mail" à Pekin, dit: "La situation est devenue soudainement très tendue. Les relations entre le Tsung Li Yamen et Sir Claude McDonald, ministre de la Grande Bretagne, sont sur le point de se rompre. M. MacDonald a annoncé que le refus de la part de la Chine de se soumettre aux volontés de l'Angleterre sera considéré comme un "casus belli."

"Pour supporter Sir Claude McDonald, la flotte a été concentrée à Wei-Hai-Wei et à Hankow, et tous les navires de guerre jaugeant moins de 5,000 tonnes ont été mobilisés dans le fleuve Yang-Tse. La démonstration navale n'est dirigée que contre la Chine et, semi-officiellement, on annonce que les relations avec la Russie sont cordiales. Lord Salisbury a abandonné la politique de la porte ouverte pour adopter une politique de sphères d'influence.

"Depuis quelques jours plusieurs conférences ont eu lieu. Lord Salisbury insiste pour que les puissances reconnaissent les limites de la sphère d'influence de la Grande-Bretagne.

"Celle-ci consentirait à abandonner sa protestation relativement au nouveau chemin de fer de Chwang si la Russie voulait renoncer à son entente avec la Chine, entente d'après laquelle le pays ayant le plus grand intérêt financier devra servir d'arbitre dans les différends relatifs au chemin de fer Pékin-Hankow."

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

En Crete.

On annonce que des troubles sérieux ont éclaté à Candie, dans l'île de Crête, à propos de l'installation des fonctionnaires chrétiens.

Les troupes anglaises ont dû faire usage de leurs armes, et même un vaisseau de guerre anglais a ouvert le feu sur la ville.

On redoute un nouveau soulèvement général.

Le Nouvel Archeveque de Kingston

M. le vicaire général Gauthier, curé de la paroisse de St-François Zavier, a reçu du pape sa nomination comme archevêque du diocèse de Kingston, en remplacement de feu Mgr l'archevêque Cleary. La consécrations aura lieu à la cathédrale Ste-Marie de Kingston, dans six semaines environ. C'est le révérend P. O'Brien, curé, qui est de retour d'un voyage de quatre mois en Europe, qui a annoncé hier matin, à la basse messe, l'heureuse nouvelle aux ouailles de M. l'abbé Gauthier. A la grand'-messe, le nouveau titulaire exprima ses regrets de quitter Brockville et demanda aux fidèles de prier pour lui afin de remplir dignement les fonctions augustes auxquelles le Saint-Siège l'appelait. Mgr. Gauthier était visiblement affecté et l'assistance partageait son émotion.

Le nouvel archevêque de Kingston, est né à Alexandria, comte de Glengarry, le 3 novembre 1845 de parents français et écossais.

Il fut nomme vicaire general en 1891. Il était l'ami personnel et l'aviseur de Mgr Cleary.

Sa nomination comme archevêque est excessivement populaire. De fait, son choix a éte unanime, comme en fait foi une réquisition envoyée au Vatican.

Le manteau d'archevêque de Kingston ne pouvait tomber sur des épaules plus dignes que les siennes d'en être revêtues.

Pour Rire.

Histoire de duel.

Un garcon dut aller sur le pré. Au moment de croiser le fer, il demanda la permission de mettre un pardessus.

Les témoins se récrient:

—Auriez-vous peur? lui demanda l'un d'eux.

—Peur? au contraire! j'ai tellement de sang-froid que je craindrais de geler sans pardessus.

Qui boude la table, boude aussi le travail.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 8 SEPTEMBRE, 1898.

Les Attaques du "Manitoba."

Au cours d'une étude sur l'Instruction Populaire en Canada, publiée dans la *Science Sociale*, de Paris, je faisais observer la facilité avec laquelle les "farmers" anglais de la Province Manitobaine organisent leurs "meetings," ainsi que la participation active de ces "farmers" aux délibérations et à la conduite des assemblées publiques. Puis je signalais comme contraste les lacunes d'une assemblée tenue sous mes yeux dans le milieu canadien-français de Saint-Boniface, et l'attitude passive de la masse de l'assistance. A ce propos, le directeur du *Manitoba* m'a accusé de manquer au moins d'exactitude, de logique et de discernement.

Mis en demeure de préciser ses accusations, il n'a pas pu indiquer une seule de mes allégations qui fut inexacte. J'avais écrit que "personne *ostensiblement* ne présidait l'assemblée"; en guise de contradiction, *Le Manitoba* se borne à dire que le maire de la ville présidait l'assemblée. Les autres avancés, il ne tente même pas de les nier. Quant au manque de discernement et de logique, si le rédacteur du *Manitoba* veut dire que, dans l'appréciation des faits, j'ai manqué de *sa* logique et de *son* discernement, il a raison. Sa logique et son discernement sont, en effet, d'une sorte fort curieuse. C'est ainsi qu'il se montre très satisfait de l'organisation de son assemblée, parce que le maire est venu y lire une adresse, (formalité banale qui par elle-même signifie peu de choses), et qu'un monsieur s'est levé dans l'auditoire, à une ou deux reprises, pour faire connaître les noms des personnages politiques d'Ottawa qui allaient prendre la parole. C'est ainsi, encore, qu'à ses yeux l'assistance s'est montrée suffisamment intéressée, a joué un rôle suffisamment actif, parce que, deux ou trois fois dans le cours de la soirée, elle a battu des mains. Voilà une logique et un discernement faciles à contenter! Enfin, il s'imagine avoir établi l'intérêt que ses gens prendraient aux questions de politique fiscale et douanière, en déclarant que depuis huit années, la Question des Ecoles a absorbé toute leur atttention. Etrange logique, étrange discernement.

Il n'en peut être autrement, du reste. Toute la polémique du *Manitoba* s'inspire de ce faux patriotisme et de cet esprit de coterie qui sont parmi les plus sérieux obstacles à l'avancement de notre population. Son faux patriotisme lui fait rejeter systématiquement les critiques les mieux fondées de l'organisation de son village. Son esprit de coterie le porte à regarder d'un mauvais œil tout ce qui n'émane pas de son petit cénacle, et lui fait voir des adversaires partout. Rien ne le réjouit autant comme de découvrir un "ennemi de l'Eglise"; au besoin, il s'en fabrique de toutes pièces. C'est ainsi qu'il torture une des phrases de la réponse que je lui ai adressée, pour arriver, au moyen de suppressions et de transpositions de mots, à me faire dire que la population est tenue trop étroitement en tutelle "par le clergé." Puis, il se pâme d'aise et d'horreur à la fois devant son œuvre:

"La phrase," s'écrie-t-il, "est sinon louche, du moins fort malheureuse."

Là-dessus il fait des menaces, et il se livre à une orgie de sentences creuses que ne répudierait pas le Prud'homme de Monnier. De la même manière, en dépit de mes assurances au contraire, il persiste à lire dans mes écrits, pour lui et les siens, ce qu'il appelle "un certificat de crétinisme," que je ne vois pas l'utilité de lui décerner.

Je ne lui ferai pas l'honneur de le considérer comme l'organe de l'Eglise ou du clergé local. Je ne lui ferai pas le plaisir de poser en pourfendeur de la Religion. Je lui conseillerai simplement de descendre du grand escabeau où il se juche; je lui conseillerai de sortir de son village, de voyager, d'observer, de comparer. S'il y met de la conscience et de la méthode, il apprendra bien des choses. Il apprendra, par exemple, qu'une population peut fort bien être "intelligente" et, cependant, rester "inapte à prendre une part active à la gestion des affaires publiques," et cela, simplement, parce que son intelligence n'aura pas été tournée et développée dans ce sens. On admire souvent l'intelligence des enfants, et pourtant, il y a bien des choses que ces enfants seraient hors d'état d'entreprendre. Précisément, le grand défaut de la doctrine sociale et des méthodes d'éducation dont *Le Manitoba* s'est fait le défenseur, c'est que, à certains égards, elles retiennent la masse de la population à l'état d'enfance. Le directeur du *Manitoba* apprendra encore qu'on peut rester religieux et attaché au clergé, sans pour cela abdiquer entre les mains de celui-ci son indépendance personnelle et ses franchises de citoyen; il apprendra à connaître la valeur de l'initiative individuelle et de la personnalité dans la vie sociale. Le directeur du *Manitoba* apprendra encore qu'on ne saurait travailler plus sûrement à la déchéance d'un clergé qu'en lui imposant des attributions et des responsabilités que le caractère même de sa mission ne lui permet pas d'exercer avec fruit. Le directeur du *Manitoba* pourra apprendre bien d'autres choses encore, mais ce que je viens de dire suffira pour commencer.

LÉON GÉRIN.

"La Minerve."

On nous annonçait depuis si longtemps la résurrection de *La Minerve*, de l'antique *Minerve*, résurrection toujours reculée au dernier moment qu'un peu de scepticisme était bien permis à cet égard; mais cette fois la réalité en noir et blanc, des huit feuilles de son premier numéro, fait disparaître tous les doutes.

Le Phénix renaît de ses cendres, il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter longue vie, car cette vie sera profitable à notre pays si *La Minerve* reste fidèle à son programme:

"Eduquer la population, non la démoraliser à coups de scandales plus ou moins controuvés, diriger l'opinion publique non l'égarer en la poussant dans les sentiers que la démagogie et les instincts vils de la nature lui indiquent trop souvent."

L'article intitulé "*La Minerve* et le Clergé" ne mérite pas moins l'approbation de tout homme intelligent et sincère.

Nous citons:

"Le temps des organes officiels s'il y en eût jamais, ou officieux du clergé est passé. L'influence morale qu'il possède doit s'exercer librement, avec élévations de vues, planant au-dessus des ambitions étroites de la politique et se tenant en dehors des misérables querelles qui poussent les hommes à se ranger dans des partis distincts. . . . ."

Et plus loin:

"Ce n'est pas d'ailleurs en cherchant à s'assimiler au clergé que le Parti Conservateur l'emportera dans le "Dominion," pas plus qu'en s'ingéniant à donner à toute affaire publique le caractère et la couleur de causes catholiques et nationales. Toujours dans ces cas, la réaction a été plus forte que l'action de concentration catholique."

Voilà en vérité d'admirables principes; et qui s'ils étaient bien compris par tous, et loyalement appliqués assureraient la gloire de notre Clergé et de notre Patrie tout à la fois.

Si les autres journaux conservateurs y adhèrent, ce n'est certes pas la presse libérale qui apportera le moindre obstacle au triomphe de ces principes dont elle fut toujours la première à proclamer l'absolue nécessité; donc:

"Embrassons-nous, Folleville."

Et souhaitons que la vertueuse et éloquente *Minerve* sortie toute armée de la cervelle de Jupiter Nantel, remporte sa première victoire par la conversion à ses sages doctrines de tous ses frères conservateurs, à commencer par l'un des plus infimes, *Le Manitoba*.

Espérons-le, mais n'y comptons pas trop.

Traitre ou Espion

Le petit jeu que nous signalions l'autre jour continue; nous voyons dans le dernier numéro de *La Verite* figurer des correspondances de Winnipeg, datées du 23 et du 27 août, donnant par le menu toutes les négociations poursuivies en ces derniers temps, au sujet de la Question des Ecoles.

La semaine dernière, un autre journal de l'Est publiait le récit précis des pourparlers secrets entre Monsieur Cherrier et Monsieur Sifton.

Or ce sont là des faits absolument secrets, des documents confidentiels, et l'on se demande avec stupéfaction par suite de quelle indiscrétion coupable, ils se trouvent livrés à la publicité.

Il est peu admissible que les membres du gouvernement aient choisi *La Verite, La Defense, Le Trifluvien* ou *Le Monde Canadien* pour confidents; vraisemblablement ces journaux qui font profession de la plus grande soumission envers le clergé, auraient à cœur d'aider à dévoiler ces manœuvres coupables.

Il faut que ce scandale cesse, quel qu'en soit l'auteur, et jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, nous élèverons la voix pour dénoncer toutes ces perfidies. Car nous n'avons *d'autre but* que de faire disparaître ces obstructions néfastes.

Ce sont là des faits indéniables et les injures sont impuissantes à voiler ces abominables réalités.

A peine sera bon maître, qui n'a été bon serviteur.

En dépit des médecins, nous vivrons jusqu'à la mort.

Notes Editoriales.

Le Sénateur Bernier assistait l'autre jour à l'inauguration des nouveaux abattoirs de Gordon et Ironsides. Il a répondu au toast au Sénat, toast bien de circonstance en ce lieu après l'*abattage* qu'a reçu le Sénat en ces derniers mois.

Le Team de tandem Bernier-LaRivière qui devait prendre part aux grandes courses de bicycles, cette semaine, monté sur une machine de la marque "Question des Ecoles," s'est retiré de la lutte, les pneus de leur machine ayant crevé dans leurs courses d'essai.

La Verite et le *Northwest Review* se passent la rhubarbe et le sené avec une bonhommie charmante, tout comme aux plus beaux jours de l'affaire Leo Taxil.

On assure qu'il est question d'offrir un objet d'art à Monsieur Lauzon, l'éloquent et disert orateur, qui détient à l'heure actuelle le record du "discours."

On parle d'une superbe "bavette," taillée dans une peau d'âne choisie.

Il se pourrait même que ce parchemin fut passé au "bleu."

L'Affaire Henry.

La nouvelle de l'arrestation du Colonel Henry, et son suicide dans sa prison, n'est malheureusement que trop vraie.

Le Général le Mouton de Boisdeffre, chef d'Etat Major, a immédiatement donné sa démission et a été remplacé par le général de division Renouard.

Enfin le Ministre de la Guerre, M. Cavaignac, a donné sa démission, ne voulant pas consentir à la revision du procès Dreyfus que ses collègues du Ministère croient nécessaire.

Il faut remarquer à ce sujet que le document forgé par le Colonel Henry est postérieur de deux ans à la condamnation de Dreyfus, et ne peut par conséquent donner lieu à la revision du procès.

Mais l'opinion publique désorientée par de tels procédés, ne peut plus accorder la moindre confiance dans les pièces secrètes qui ont servi à condamner Dreyfus.

Si la revision a lieu elle ne serait plus à huit-clos, mais publique; et ainsi le gouvernement serait pris dans ce dilemme ou de produire des pièces secrètes qui, affirme-t-on, peuvent amener des complications internationales et terribles, soit de ne point produire ces pièces et par suite de rendre forcé l'acquittement de Dreyfus.

La situation est des plus graves; avec le caractère français, si une guerre survenait au milieu de cette démoralisation, les pires désastres seraient à craindre.

Souhaitons de tout notre cœur que Dieu écarte cette éventualité.

Nous citons le télégraphe suivant qui donne une idée du parti que les étrangers veulent tirer du mouvement actuel:

Londres, 2.

M. de Blowitz, le correspondant du *Times*, à Paris, télégraphie qu'il a obtenu les vues d' "un Allemand haut placé" au sujet de la situation Dreyfus. Cet Allemand a admis que si son pays parlait, l'affaire Dreyfus s'éclaircirait. Mais il a ajouté que les intérêts de la nation sont, en Allemagne, supérieurs à ceux de n'importe quel homme.

Le personnage aurait dit, de plus:

"Si l'on avait écouté l'Allemagne, le Général Boisdeffre n'aurait pas demeuré une heure à la tête de l'état-major général, tandis que les Allemands, eux, l'auraient maintenu en fonctions aussi longtemps que possible."

M. de Blowitz dit:

"Les embarras du Général Boisdeffre sont bien compris en France. L'on avait parlé de l'envoyer à Saint-Petersbourg, en qualité d'ambassadeur français, poste qu'il désirait; mais le procès Zola rendit impérieuse sa présence à la tête de l'état-major général. Maintenant, les Allemands n'ont plus de motifs pour garder le silence."

M. de Blowitz relate ensuite ce qu'il sait personnellement de l'histoire des faux commis par le colonel Schwartz-Koppen, ancien attaché d'ambassade militaire allemand, à Paris, et dit que le faux avait été si habilement exécuté que le colonel Schwartz-Koppen s'y laissa prendre lui-même; le colonel ne put même pas dénoncer le faux, après qu'on l'eût informé que c'en était un, à cause de l'introduction de certains noms.

M. de Blowitz arrive à cette conclusion:

"Il est absolument impossible que le lieutenant-colonel Henry ait atteint une dextérité professionnelle absolument nécessaire. Le véritable faussaire, par conséquent, doit être recherché ailleurs, bien qu'il soit possible que Henry ait conçu le texte de la lettre. Cette découverte ne serait pas difficile et ferait la lumière sur tout ce mystère.

La Conference de Quebec

Il est intéressant pour nous de connaître l'opinion de nos voisins d'Amérique sur les questions qui se débattent à l'heure actuelle à Québec.

Voici ce que dit le *New York Times*:

"Le tarif canadien invite à la réciprocité et il ne tient qu'à nous de bénéficier de cette offre. D'autre part, le tarif Dingley renferme une clause autorisant le président à effectuer un abaissement de 20 pou cent sur les droits dont sont frappées les marchandises importées des pays qui nous accordent le même privilège. Notre commerce avec le Canada serait immédiatement stimulé par une convention de réciprocité et les deux pays en retireraient d'immenses avantages. Sauf la question de revenu, rien n'empêche que New York et Ottawa n'échangent aussi librement leurs produits que le font New York et le New Jersey. Mais Nelson Dingley et les riches et puissants intérêts qui l'appuient ne se rangent pas à cet avis.

"Le président McKinley est un protectionniste outré. Mais ne pouvons-nous pas espérer que la méditation des nouveaux et importants problèmes qui accaparent son attention lui ouvrira de nouveaux horizons sur nos relations avec le reste du monde? Les industriels américains réclament à grands cris de nouveaux marchés et ce besoin s'accentuera d'avantage au fur et à mesure que s'accroîtra la production stimulée par notre prospérité nationale. Or, l'étranger ne nous ouvrira la porte qu'en autant que nous lui fermerons pas celle de nos marchés. Le Canada ne fait pas exception à cette règle. Est-ce que le jour ne se fera pas dans l'esprit du président? Ne voit-il pas que l'ère du protectionnisme à outrance tire à sa fin, et que ses amis, les protectionnistes, réclament à grands cris une législation qui leur ouvrira de nouveaux marché? N'est-ce pas une hérésie économique de s'emparer de Porto Rico et de Manille et d'élever une muraille de Chine contre le Canada?

"A un autre point de vue, il importe aux Etats-Unis de faire

(*Suite, page 5*)

Iago Barco

NOUVELLE TIRÉE DU

"MONDE MODERNE."

REVUE FRANÇAISE.

(*Suite*)

Quelques minutes à peine après que le colonel eut quitté Iago, comme une heure après midi sonnait, un piquet de dragons vint extraire de sa cellule le cornette assassin et le conduire à la chapelle, tandis qu'à la porte extérieure du lieu saint se postaient deux frères de la paix et de la charité, debout, dans une attitude de recueillement et de gravité, munis d'une clochette au son triste, qu'alternativement ils faisaient tinter.

Les passants comprenaient que la justice des hommes suivait son cours, se signaient en marmottant une courte oraison pour le pécheur dont l'expiation commençait.

L'étroite chapelle tendue de noir, les fenêtres voilées, ténébreuse comme la nuit, s'emplissait d'une atmosphère sinistre. Pour tout luminaire, la double flamme jaunâtre et dépourvue de rayonnement de deux cierges disposés sur d'énormes chandeliers de chaque côté du prie-Dieu réservé au condamné.

Iago y pénétra d'un pas ferme, mais sans forfanterie, et vint s'agenouiller à sa place; à droite et à gauche un membre de la confrérie en prière, à chaque porte une sentinelle, sabre au côté, mousqueton chargé au bras.

La veillée funèbre commençait, pour durer jusqu'à l'aube du lendemain, entrecoupée des offices et de la messe célébrés par l'aumônier.

Toutes les deux heures, la garde de la confrérie est relevée. Vers dix heures du soir, l'un des deux frères prenant le tour était un homme remarquable par sa stature, sa démarche; il prit soin de ramener un pan de sa cape blanche sur le bas de son visage pour que le prisonnier ne le reconnût pas. Précaution instinctive et superflue.

Comment retrouvée dans cette figure soudainement ravagée les traits séduisants du colonel marquis d'Arnedo? C'était lui, mais détruit. Son après-midi et sa soirée, il les avait employés à mettre en ordre toutes ses affaires; un long entretien avec son notaire, puis un conciliabule avec le Père capucin, porteur, la veille, du billet de Ximena; enfin, une visite à son général pour lui remettre tous les documents militaires en sa possession, plus un pli fermé contenant sa démission.

Revenu chez lui, il s'enferma dans son tocador, qui est le cabinet de toilette, et impassible, de sa main libre à laquelle sa volonté défendait de trembler, il se rasa la face et la tête et jeta sur le feu d'un brasero cette barbe superbe et ces cheveux si noirs que tant de femmes amoureuses avaient caressés.

Pour lui aussi, la justice suivait son cours implacable, non par l'œuvre des hommes par; l'œuvre de sa conscience dégourdie.

Toute la nuit, il voulut rester dans la chapelle; il avait apporté un flacon de cordial, et, de temps à autre, n'osant l'offrir lui-même au malheureux enfant abîmé dans la méditation, il le passait à l'autre frère, et celui-ci, doux, paternel, comme auprès d'un malade qu'il faut ménager, décidait Iago à absorber quelques gorgées.

A la première lueur de l'aube, le chapelain arriva pour recevoir la confession du condamné et lui donner la communion, le pain céleste avant le dernier repas terrestre.

Enrique d'Arnedo s'approcha du prêtre, l'entraîna dans un coin, derrière l'autel, et d'une voix étranglée, sourde, méconnaissable, il murmura cette supplication:

—Dites-lui que sa mère était une noble femme digne de son amour et de son respect; qu'il invoque pour elle la très sainte Vierge à son dernier moment et obtenez de lui aussi qu'il pardonne à son père .... quel qu'il soit, mon révérend, *quel qu'il soit!*

Une demi-heure encore, il resta en prière, tandis que son fils achevait sa préparation chrétienne. Un bruit de pas cadencés et de crosses reposées à terre le firent sursauter: c'était le peloton fatal arrivant dans la cour des exécutions.

Iago Barco l'avait entendu, lui aussi, ce bruit; mais pas un muscle de son être ne frémit. C'était la délivrance prévue, attendue, de son cœur candide torturé par la trahison de l'amour; il était prêt, il se leva du prie-Dieu et se tourna vers l'officier qui entrait comme pour signifier:

—A vos ordres.

Alors don Enrique, titubant comme d'ivresse, se précipita dans la sacristie; le Père capucin l'y attendait:

—Fuyons, mon Père, balbutia le, marquis, voici le moment terrible fuyons, que les détonations de la fusillade ne m'entrent pas dans les oreilles, j'aimerais mieux les balles dans ma poitrine.

—Vous avez promis la résignation pour expier, repartit d'un ton grave et encourageant le capucin.

—Non, non! je ne peux pas, je ne peux pas! ....

Le cri de son angoisse s'était assourdi dans sa gorge.

—Prions, murmura le moine.

Le père d'Iago Barco répéta suffoquant:

—Je .... ne peux .... pas! .... Impossible de supporter qu'il paye de sa vie mes fautes, la vie que par une faute je lui ai donnée.

Tout son être impétueux s'exaltait; à mots précipités maintenant, du ton de commandement que l'habitude professionnelle replaçait dans sa bouche:

—Une suprême tentative, padre, ajouta-t-il, allez lui parler du recours en grâce; le voici .... Sur un mot de moi, l'officier osera surseoir à l'exécution. Faites, atténuez mon horreur de moi-même. Allez .... mais allez donc!

Le religieux obéit avec gravité. Mais il n'eut pas à prononcer une parole. A la vue du papier Iago comprit et très calme, très doux, d'un geste sobre d'homme irrévocablement résolu, il tint le moine à distance et signifia son refus.

—Voyez comme sur son jeune visage transparait la paix anticipée de son détachement de la vie terrestre, son âme regarde la patrie céleste. Jamais il ne sera si bien préparé à la bonne mort. La volonté de Dieu soit faite!

—De Dieu! de Dieu! soit! soupira-t-il. Malheureux! malheureux! que n'as-tu mieux visé! Ton sort n'eût pas été pire, et tu m'aurais sauvé de mille morts par une seule mort! ....

—Tout est-il bien convenu pour que le corps soit réclamé, enseveli et inhumé selon mon vœu?

—Oui, oui.

—Et pour le tombeau expiatoire?

—Tout est accordé et ordonné.

—Bien.

Le marquis échangea son costume de Frère de la paix et de la charité contre un manteau brun à capuchon, assez semblable à la robe du moine.

Ils partirent, par le Paseo de la Quinta, vers la sortie de la ville; en passant sous un arc ogival où, dans la pierre, est sculptée cette inscription:

J. C. R. R. R.

Le moine toucha le bras du marquis:

—Lisez, mon fils: Jésus-Christ, rédempteur, roi des rois; priez pour la rédemption de la mère, de l'enfant et pour la vôtre.

Ils longèrent un chemin désert le long des murs d'un jardin et rencontrèrent une croix de pierre vieille de quatre siècles dont la colonne cannelée porte les images du Christ et de la Vierge; juste à ce moment une explosion assourdie par la distance parvint à leurs oreilles:

—Mon Dieu! C'est l'heure! s'écria don Enrique en se laissant tomber à genoux au pied de la croix.

Sa prostration devint telle que, pour le relever, le capucin dut employer toute la force que lui laissait son grand âge. Dans cet effort, involontaire ou par calcul, il froissa le bras blessé du colonel. La douleur lui arracha un cri. Mais cet effet fut obtenu que le mal physique le dégagea pour un instant de la souffrance morale et il put se remettre en marche.

Le but n'était plus très éloigné: une demi-heure après, il touchaient la porte de la Chartreuse de Miraflores. Le Père capucin y était venu la veille disposer toutes choses pour l'entrée du colonel marquis don Enrique d'Arnedo.

Dans l'après-midi, le capucin s'en retourna seul. Don Enrique n'en sortit jamais.

PONTSEVREZ.

(*Fin*)



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Department de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.

La Fortune de Bismarck.

Un journal de Dantzig publie quelque chose du testament de Bismarck. Le journal affirme que la succession s'élève à 20,000,000 de marcs. Le comte William Bismarck hérite de la succession Poméranienne, à l'exception de Rhenfeld qui va au prince Herbert Bismarck. Le prince Herbert reçoit aussi les valeurs déposées à la banque Belischoder, estimées à un million de marcs; sur cette somme il devra payer 300,000 marcs au comte William. La comtesse von Rantzan et les trois filles de William recevront 100,000 marcs chacune.

Simplicité rustique.

Un bourgeois en villégiature apercevait en traversant un bois, une jeune fille occupée à ramasser des champignons.

—Prenez garde! mon enfant, lui dit-il, il peut yen avoir des vénéneux.

La jeune fille leva vers lui de grands yeux candides.

—Oh! monsieur, ça ne fait rien: c'est pour donner.

PRIERE AU PRINTEMPS.

Qui, dans les bois aux vieilles souches
Rends la vigueur,
Le sourire à toutes les bouches,
La vie au cœurs;

Qui change la boue en prairie,
Sème d'or et de pierreries
Tous les haillons,
Et jusqu'au seuil des boucheries
Met des rayons!

O printemps, alors que tout aime,
Que s'embellit la tombe même,
Verte au dehors,
Fait naître une renouveau suprême
Au cœur des morts!

Qu'ils ne soient pas les seuls au monde
Pour qui tu restes inféconde,
Saison d'amour!
Mais fais germer dans leur poussière
L'espoir divin de la lumière
Et du retour!

SULLY PRUD'HOMME.

ECHOS.

La Famine en Russie.

A cause de la moisson qui a manqué dans sept districts du gouvernement de Kazan et dans les provinces de Samara, Saratof Limbirik, Viatka et Perm, le gouvernement adopte en ce moment des mesures pour venir en aide aux affamés. La crise devient de plus en plus aigüe. Les bestiaux et les chevaux meurent faute de nourriture. Les effets de la famine pourraient bien être terribles, si le gouvernement n'agit pas plus vite qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

La Jamaique.

On reçoit des nouvelles de troubles dans les îles des Barbades. Ces îles appartiennent à l'Angleterre. Des révoltés ont détruit de nombreuses plantations dans la nuit. On s'attend à des démonstrations encore plus sérieuses.

Mgr Ireland.

La rumeur s'accrédite que Mgr Ireland sera bientôt fait cardinal.

En conférant cet honneur à l'éminent prélat, Léon XIII entend exprimer publiquement son appréciation des efforts de l'archevêque Ireland pour empêcher la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

L'Eveche de Trois-Rivieres.

Une dépêche arrivée de Québec, annonce que M. l'abbé Mathieu, du Séminaire de Québec, sera le successeur du regretté Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières.

A l'archevêché de Québec, cependant, cette nouvelle n'était pas encore confirmée, hier.

Klondykeurs.

Vingt-et-un jeunes gens de Montmagny partent aujourd'hui pour les rives du Klondyke. Ces braves voyageurs sont sous ladirection de M. Edmond Létourneau qui part pour un quatrième voyage au pays de l'or.

Cela porte à trente-neuf le nombre de jeunes gens de Montmagny qui sont au Klondyke.

Chose remarquable, tous ceux des nôtres qui sont là réussissent très bien.

La Revue Wilhelmine.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et du couronnement de Sa Majesté la reine Wilhelmine Hélène Pauline Maria, qui est née le 31 août 1880, a lancé ce matin une proclamation au peuple des Pays-Bas. Elle remercie le peuple des preuves d'attachement qu'il lui a données et se déclare prête à accepter les devoirs qui lui incombent et que sa mère bien-aimée lui a enseigné à remplir.

"Le but de ma vie," ajouta-t-elle, "sera de suivre son exemple et de gouverner comme doit le faire une princesse de la maison d'Orange. Fidèle à la constitution je désire augmenter le respect dont sont entourés le nom et le drapeau des Pays-Bas. . . . . .

Confiante en Dieu et le priant de me donner la force, j'accepte le gouvernement."

M. Cambon.

M. Cambon, ancien gouverneur de l'Algérie, ambassadeur actuel de la France à Washington, est actuellement dans la Province de Québec.

Il fait un voyage d'agrément et de repos nécessité par les laborieuses négociations des préliminaires de la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Revue Commerciale.

BLÉ.—Il se fait peu d'achats, d'ailleurs la récolte n'est point finie.

On cote 75 cents pour le vieux blé et 63 cents pour le nouveau.

Ce qui semble indiquer que les meuniers ont besoin de blé prêt à moudre.

ISSUES DE MEUNERIE.—La demande reste active. Le son vaut $11.50, le gru, $13.50 la tonne non empochée.

FARINE.—Les prix sont stationnaires.

On cote patente, $2.45 ; Strong Baker, $2.25 ; seconde Baker, $1.75, et XXXX $1.25.

MOULÉE.—Moulée d'avoine, de $28 à $31 par tonne suivant la qualité. Moulée de maïs, de $18 à $19.

AVOINE.—Stationnaire à 45c. le minot, par char.

PEAUX.—Légère baisse.

No 1, vert, 7. Moutons, 50c, à 85c. Chevaux, 75c. à $1.50 pièce.

LAINE.—De 8½c. à 9c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

SENECA ROOT.—Le prix est de 18c. pour les lots bien secs et nets de poids moyen.

On paie 19c. par lot de 100 lbs.

Peu d'offres.

FOIN.—Abondant. De $4 à $5 la tonne.

ANIMAUX.—L'offre est bonne. On paie 2½c. à 3c. la lb. sur pied. Les prix sont fermes. Les porcs seuls ont baissé.

On cote 5 cents la livre.

BEURRE.—De 12c. à 14c. la lb. Celui de crèmerie, 18c.

Très rare sur le marché local.

FROMAGE.—Le prix tend à monter mais la quantité du stock non livré fait que la hausse ne se produira pas avant l'écoulement de ce stock.

ŒUFS.—Sont rares et en bonne demande.

On paie de 18c. à 20c. suivant qualité.

VIANDE.—De Boucherie, parée.—Porc, 7¼c. Bœuf, 7c. à 7½c. Mouton, 8c. à 9c. Veau, 7c. à 8½c. Agneau, $2.50 à $4 pièce.

Volailles.—60c. à 70c. la paire en vie, par bonne qualité. Poulets du printemps, 25c. à 30c. la paire. Dinde, 10c. la lb., vif.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

BEURRE ET FROMAGE.—Les prix du beurre et du fromage sont plus bas à Montréal qu'ici.

BEURRE.—Extra de beurrerie, 18c. à 18¼ cents.

FROMAGE.—Meilleur coloré de l'Ouest, 8 1-4 cents à 8 3-8 cents.

ANIMAUX.—L'exportation des animaux est très active et offre des sujets de premier choix.

La Conference de Quebec

(Suite de page 2)

preuve de libéralité en traitant avec le Canada. Rien ne contribuerait d'avantage à cimenter la bonne entente et l'amitié qui règnent actuellement entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Un traité règlant tous nos différends internationaux: la chasse des phoques à fourrure, les pêches de l'Atlantique, le privilège du transit international, les frontières de l'Alaska, les forces navales sur les grands lacs, un semblable traité attesterait notre confraternité avec tous le sujets de l'Angleterre. Toutefois, des onze articles du protocole, le plus important est celui qui touche à la réciprocité. C'est là le pivot sur lequel roule tout le reste. Nous espérons que le président envisagera toutes ces questions à un point de vue élevé et éclairé et qu'il inculquera sa manière de penser aux commissaires américains."

Le Cas de Monsieur Menier.

Le *Witness*, qui ne perd jamais une occasion de montrer son animosité envers tout ce qui est français, a publié un article violent contre M. Menier l'accusant d'avoir chassé de l'île d'Anticosti des "Méthodistes," à cause de leurs croyances.

Interrogé à ce sujet, voici ce que répond M. Tarte qui, au cours de son voyage, a visité l'île d'Anticosti:

"Il est plus que regrettable," a dit le Ministre des Travaux Publics, "qu'une question de propriété pure et simple soit transformée en question religieuse. Il ne s'agit aucunement de méthodisme, ni de quoi que ce soit de cette nature. M. Menier a acheté une propriété et l'a payée—tout comme le *Witness, La Patrie*, etc., ont acquis des presses, des machines, etc. M. Menier a fait des dépenses qui s'élèvent, m'a-t-on dit, à plus d'un million et demi de dollars.

Il a l'intention de faire une très grande exploitation agricole dans l'île d'Anticosti. A part de ses chefs de branches, qui sont au nombre de cinq, il n'emploie que de la main d'œuvre canadienne. Il fait tous ses achats au Canada, à Québec, à Montréal.

Il a trouvé sur une partie de sa propriété vingt ou vingt-cinq pêcheurs, auxquels il a naturellement donné avis qu'il avait acquis la propriété de l'île. Quelques-uns de ces pêcheurs appartiennent, parait-il, à la religion méthodiste. Et parce que M. Menier exerce ses droits de propriétaire, quelques-uns—qui ne semblent point connaitre les faits—crient à la persécution religieuse. C'est tout ce qu'il y a en cette affaire.

Il y a déjà deux ans que M. Menier a acheté l'île. Il a donné tout le temps nécessaire à ces gens, pour transporter leurs pénates ailleurs. Ils ne sont pas chez eux. Et pourquoi Monsieur Menier serait-il obligé de leur laisser sa propriété?"

Sainte-Anne des Chenes.

L'Association Libérale de Ste. Anne des Chênes a tenu une grande assemblée, dimanche dernier, et a ainsi formé son bureau:

M. O. Pelland—Président;

M. André Neault—1er Vice-Président;

M. Avila Désautel—2nd Vice-Président;

M. Normandeau—Secrétaire;

M. Shank—Trésorie;

M. Louis Gagnon—Officier-Suppléant;

M. Aug. Harrisson—Officier-Suppléant.

Un Parallele.

Un steamea anglais, le "Noorge," vient de couler une goelette française, "La Coquette," sur les bancs de Terreneuve; seize pêcheurs ont péri.

Le capitaine du Noorge, M. Enndsen, dit qu'il avait à son bord un grand nombre de passagers.

"Le Noorge," a-t-il ajouté, "devait forcément aborder La Coquette ou subir le sort de La Bourgogne.

Il n'a pas hésité à faire périr la goélette pour sauver son vaisseau, et a lancé ce dernier à toute vapeur contre La Coquette."

De son côté, le capitaine Berre dit que:

"quand le Noorge est apparu, il se dirigeait à toute vapeur sur La Coquette qui n'a pas eu le temps de se garer. Au moment de la collision, un mât est tombé sur les seize hommes qui ont été ensuite noyés."

La Coquette était partie de Bayonne en mai dernier, pour Miquelon, avec un équipage de morutiers.

Si c'était un navire français qui avait coulé une barque de pêche anglaise ou américaine, il n'y aurait pas assez d'injures, dans une certaine presse, pour le capitaine.

Une Prestation de Serment a la Mode Chinoise

Une grande foule de curieux se pressait l'autre jour dans la Cour de Police de Montréal pour assister à l'enquête qui se poursuit dans l'affaire Yah Yin, accusé de vol.

On a été témoin de la prestation de serment à la manière chinoise. Un coq superbe avait été apporté par les fils du Céleste Empire, qui devaient donner leur témoignage.

Quatre chinois se sont mis à genoux, et l'un d'eux, armé d'une hachette, a tranché la tête du coq, tandis que l'interprète récitait une formule de serment, et que des nuages d'encens flottaient au-dessus des sacrificateurs.

Cette manière bizarre de prendre Dieu à témoin, est la formule la plus solennelle, pour un chinois, d'attester qu'il va dire la vérité, voilà pourquoi l'avocat de la défense, M. Guérin, a demandé au magistrat Lafontaine, de ressusciter cette coutume chinoise pour la circonstance. Le magistrat qui désire que la vérité soit faite sur cette ténébreuse affaire, a pensé qu'il fallait prendre tous les moyens possibles pour faire éclater la vérité, et a ordonné que le sang du coq coulât sous ses yeux.

Le serment chinois se lit comme suit: "Si Je ne dis pas la vérité, que je me noie si je vais sur mer, que mon corps ne soit jamais enfermé dans une tombe, que je demeure toujours éloigné de la Chine, loin de la vue de ma femme et de mes enfants."

Un Schisme.

(*Le Canadien*, St-Paul)

Un schisme dont l'origine nous est inconnue a éclaté à Chicago parmi les Polonais. Il a pour instigateur un pauvre diable, du nom de Stanislas Koslowsky, qui s'est fait imposer le caractère épiscopal en Suisse par des prélats vieux-catholiques. Il intitule la secte l'église nationale, ou encore l'église catholique indépendante.

L'archevêque de New York et l'évêque de Newark ont brièvement publié l'excommunication majeure dont il se trouvait frappé, et défendu aux fidèles tout rapport avec lui. Le cardinal Gibbons a envoyé aux paroisses polonaises de son diocèse une lettre pastorale où il leur rappelle la gloire qu'a eue leur patrie, de garder le plus inviolable attachement au Saint-Siège.

Mgr Ireland

Mgr Ireland, archévêque de Saint-Paul, Minn., est de retour d'un voyage à Washington. Les catholiques, suivant lui, peuvent accepter la nouvelle situation, dans les colonies espagnoles cédées aux Etats-Unis, sans aucune inquiétude. Il ne prévoit aucune difficulté pour l'Eglise.

Durant son séjour à Washington, l'éminent prélat a eu plusieurs entretiens avec le président McKinley. Monseigneur n'a pas voulu parler du but principal de son voyage. Mais il est généralement connu qu'il a fait ce voyage, dans l'intérêt de l'Eglise et relativement aux conditions futures de l'exercice du culte dans les nouvelles possessions. Monseigneur répudie, dans tous les cas, l'assertion que l'Eglise Catholique va rencontrer des difficultés de ce côte-là, de la part du nouveau gouvernement

"Je ne vois absolument rien d'inquiétant, a-t-il déclaré, dans le changement de souveraineté, que subissent ces îles. La constitution américaine, relativement à l'exercice des diverses religions, énonce deux principes, qui doivent nous guider:

1o Séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme en certains pays d'Europe.

2o Protection complète de toute propriété religieuse et personnelle.

On a beaucoup parlé de Mgr Ireland, comme de l'un des représentants probables des Etats-Unis, dans la commission de la paix. Les amis et admirateurs de Mgr Ireland ont beaucoup insisté auprès de lui pour l'engager à accepter cette nomination, si elle lui était offerte.

Il est à peu près certain que le nom de Mgr Ireland a été suggéré au président plusieurs fois. La nomination du distingué prélat aurait une grande importance pour l'Eglise Catholique. Ce serait un hommage rendu aux grandes qualités de ses dignitaires. Mgr Ireland aurait d'ailleurs toute la compétence voulue, par ses talents diplomatiques, pour remplir heureusement cette mission.

Quand aux conditions à faire à l'Eglise, dans les nouvelles possessions américaines Mgr Ireland, qui est sans contredit le plus libéral et le plus américain des prélats des Etats Unis, serait la personne la mieux qualifiée pour assurer la situation future.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

Une Idee Originale.

(du *Canadien*)

Un autre plan pour remhourser Joseph Leiter, de Chicago, qui a perdu plusieurs millions appartenant à son père riche encore de vingt millions, a été trouvé par un fermier de Sedgwick, afin de prouver la gratitude de la classe agricole envers le hardi spéculateur pour avoir fait hausser le prix du blé. Le cultivateur en question nommé Folker a écrit quatre lettres demandant aux fermiers devant les recevoir d'en écrire chacun quatre autres, et de mettre dans l'une d'elles 50 cents pour être envoyées au jeune Leiter, puis d'adresser les trois autres à leurs amis en les priant d'en faire autant.

Prends femme plus jeune que toi si tu veux être maitre.

Le paresseux est le frère du mendiant.

Priere a ceux qui ne sont pas abonnes de decouper le coupon et de nous le renvoyer apres en avoir rempli les blancs

A l'Editeur du Journal "l'Echo de Manitoba."

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de ________ pour ________ mois d'abonnement a votre Journal "l'Echo de Manitoba, que vous voudrez bien m'envoyer a l'adresse suivant:

Nom ________

Paroise ________

Comte ________

NOUVELLES LOCALES.

M. B. Racicot, marchand de St-Pierre, était en ville cette semaine pour ses affaires.

Madame Moreau de Beauvière a rouvert ses Cours de Français dans le bloc Assiniboine.

Mons. Ad. Blais, autrefois de l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface, va faire l'école à Dufresne.

Madame Pariseau et Mademoiselle Bertrand sont parties en voyage d'agrément dans les Provinces de l'Est.

M. André Hinderer, de Saint-Léon, était en ville lundi dernier pour ses affaires.

M. L. J. Collin est de retour de son voyage dans l'Est. Il était allé à Québec comme délégué de la C. M. B. A.

Mons. Guesdon, de Somerset, a acheté l'hôtel de M. Labossière et se propose de continuer l'excellente réputation de cette maison.

Une épouvantable tempête accompagnée de grêle a ravagé certaines localité du Dakota, et détruit une grande quantité de récoltes.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

L'Honorable Robert Watson est parti pour Portage la Prairie pour y prendre quelques vacances rendues nécessaires par son état de santé.

L'Honorable Clifford Sifton, Ministre de l'Intérieur, estparti pour l'Ouest en compagnie de M. J. Sutherland M. P., le whip du Parti Libéral.

Dimanche, à trois heures de l'après-midi, Monseigneur Langevin présidera à la bénédiction de la cloche de l'Eglise de Saint-Charles. La cérémonie promet d'être magnifique.

Consultez notre Marché Commercial où se trouvent indiqués tous les changements notables. Vous en tirerez profit pour vos affaires.

M. Sam McGill, de la Maison Leech et Turnbull, (Hamilton), est actuellement à Winnipeg pour monter les élévateurs dans la nouvelle bâtisse de la Banque d'Hamilton et les entrepôts de Geo. D. Woods. Il est descendu au Grand Central.

M. D. Courchêne, de Saint-Sébastien, Province de Québec, est arrivé à Winnipeg dans le but de visiter notre Province. Son intention est d'y trouver un endroit qui lui convienne pour venir s'y installer avec toute sa famille. Il est descendu au Grand Central.

Un honnête homme :—Un conducteur de tramways s'est aperçu en faisant ses comptes de recette, à la fin de la journée, qu'un voyageur lui avait donné par mégarde un billet de dix piastres pour une piastre. Il s'est empressé de faire connaître le fait dans les journaux pour retrouver le propriétaire.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

Un horrible accident est arrivé l'autre jour à St-J.-Baptiste. Mons. Remy Saint Luc a eu les deux bras pris dans le silo d'une machine à battre et absolument broyés. Il a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface, où il est mort ce matin.

M. Ingram, Inspecteur de la Chasse pour la Province, est de retour d'un voyage à Saint-Laurent et Reaburn, où il s'était rendu dans le but de faire cesser les infractions à la loi sur la chasse. Le gibier confisqué a été distribué aux divers hôpitaux et maisons de charité.

Dimanche, dans l'après-midi, a eu lieu à Saint-Boniface la bénédiction du nouveau couvent. Malgré le temps peu engageant l'assistance était des plus nombreuses. Après la bénédiction des différents locaux a eu lieu la Bénédiction du Saint Lacrement; le Révérend Abbé de Bellefontaine officiait.

Le train d'excursion parti de Montréal Il y a quelques jours avec une quarantaine de colons et visiteurs, sous la conduite du Révérend Père Blais, O. M. I., est arrivé à Winnipeg. Au nombre des excursionnistes se trouvent les Révérends Messieurs Gérin, curé de Saint-Justin; Carufel, curé de Sainte-Angèle; Brousseau, missionnaire colonisateur.

Il y aura mercredi prochain, le 14 courant, assemblée régulière de la Cour Taché N° 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Mons. J. Ernest Cyr, délégué à la dernière convention tenue à LeSueur, Minnesota, y fera un rapport des délibérations de cette convention. Mons. Cyr est le fondateur de cette Société dans notre Province, et a occupé la position de Chef Ranger de la Cour Taché pendant huit années consécutives.

A l'hôtel "Grand Central" cette semaine :—

A. Ritch, McCollen, Fred Weyler, S. S. Wilson, *Grand Forks.*

Pierre Larivière, O. Robidoux, Daigneau, de *Saint-Francois-Xavier.*

Monsieur et Madame McCollum, de *New York.*

Lucien Vauriot, L. Charette, de *St-Norbert.*

Joseph Garçon, de *Saint-Eustache.*

John Wanless, A. Houghton, de *Belmont.*

A. Toupin. M. Fisette, de *Ste-Agathe.*

Jim Ibiste, de *St-Charles.*

A. McDougald, de *St-Malo.*

J. A. Lafrance, Geo. Fortin, A. Lannier, du *Portage du Rat.*

C. Comeau, L. Cormier, M. Cormier, J. Levasseur, de *LaSalle.*

Rév. P. Gendreau, *St-Hyacinthe, Province de Quebec.*

La Fête du Travail célébrée lundi dernier à Winnipeg, a été particulièrement brillante. Un nombre considérable de voitures magnifiquement décorées et de nombreuses sociétés ont pris part au défilé qui a duré près d'une heure. Plusieurs musiques reparties dans le cortège n'ont cessé de faire entendre leurs harmonies et contribuaient à rehausser l'éclat de cette fête. Nous avons été heureux de relever parmi les voitures du défilé, celle de M. Lamontagne, fort joliment décorée; les ouvriers briquetiers ont consciencieusement travaillé pendant toute la durée de la procession et jonglaient fort habilement avec les piles de briques. C'est là une excellente initiative dont on doit être fort reconnaissant à M. Lamontagne, et il serait à désirer que l'année prochaine le commerce de Saint-Boniface suivît tout entier cet exemple. Le temps froid et brumeux de l'après-midi a quelque peu contrarié les amusements projetés aux différents parcs de norre ville.

Pense d'abord, agis ensuite.

Connais-toi, toi-même.

LA PROVINCE DE MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,361,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un système municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.
Propriétaire-Editeur, Winnipeg.